



Conseil économique et social

Distr. générale
2 mai 2019
Français
Original : anglais

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Vingt-huitième session

Vienne, 20-24 mai 2019

Point 6 e) de l'ordre du jour provisoire*

**Intégration et coordination de l'action de l'Office
des Nations Unies contre la drogue et le crime
et des États Membres dans le domaine de la prévention
du crime et de la justice pénale : autres activités
à l'appui des travaux de l'Office des Nations Unies
contre la drogue et le crime, en particulier celles du réseau
du programme des Nations Unies pour la prévention
du crime et la justice pénale, des organisations
non gouvernementales et d'autres instances**

Nomination de membres du Conseil de direction de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice

Note du Secrétaire général

1. L'attention de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale est appelée sur une question concernant la composition du Conseil de direction de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice que la Commission et le Conseil économique et social doivent trancher. Un membre du Conseil, Stuart Page (Australie), achève son deuxième mandat tandis que trois autres membres, Carlos Castresana Fernández (Espagne), Joel Antonio Hernández García (Mexique) et Mohammed Hanzab (Qatar) arrivent à la fin de leur premier mandat.

2. Aux termes du paragraphe 2 de l'article IV des statuts de l'Institut (résolution 1989/56 du Conseil économique et social, annexe) :

La composition du Conseil est la suivante :

a) Sept membres choisis par le Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance¹ parmi des candidats proposés par le Secrétaire général et approuvés par le Conseil économique et social, compte dûment tenu du fait que l'Institut et ses activités sont financés au moyen de contributions volontaires et que le principe d'une répartition géographique équitable doit être respecté. Les membres sont choisis parmi des personnalités éminentes possédant

* E/CN.15/2019/1.

¹ Du fait de l'adoption de la résolution 1992/1 par le Conseil économique et social, le Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance est désormais la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale.



les qualifications et compétences requises. Ils sont nommés à titre individuel pour un mandat de cinq ans à compter de la date de la première réunion du Conseil à laquelle ils sont invités à participer. Ils ne peuvent être nommés une nouvelle fois par le Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, avec l'approbation du Conseil économique et social, que pour un seul mandat additionnel.

3. Carlos Castresana Fernández et Joel Antonio Hernández García ont offert d'effectuer un second mandat et il est proposé de les réélire. En outre, il est proposé à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale de nommer les candidats suivants : Carolina Lizárraga Houghton (Pérou) et Youngju Oh (République de Corée).

4. Le principe d'une répartition géographique équitable régit la composition du Conseil, dont les membres sont actuellement :

Carlos Castresana Fernández (Espagne)

Joel Antonio Hernández García (Mexique)

Taous Feroukhi (Algérie)

Jayantilal M. Karia (Ouganda)

Stuart Page (Australie)

Mohammed Hanzab (Qatar)

Suzanne Hayden (États-Unis d'Amérique)

5. On trouvera, en annexe à la présente note, des renseignements sur les candidats proposés. Des renseignements plus détaillés sur ces candidats sont disponibles auprès du secrétariat.

Annexe

Renseignements concernant les deux candidats présentés pour siéger au Conseil de direction de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice

Carolina Lizárraga Houghton (Pérou)

1. Carolina Lizárraga Houghton est avocate, formée à l'Université catholique pontificale du Pérou. Elle a obtenu un doctorat en droit pénal de l'Université de Salamanque, un master en droit de l'Université de Yale et un master en argumentation juridique de l'Université d'Alicante. Elle a étudié la psychologie à la faculté de sciences humaines de l'Université catholique pontificale du Pérou.
2. Elle a dirigé l'Organisation nationale péruvienne de lutte contre la corruption et a été juge anti-corruption à la Cour suprême de Lima et aux deuxième et sixième chambres anti-corruption de la Cour de justice de Lima.
3. Elle possède une expérience de l'élaboration de politiques de lutte contre la corruption au niveau international et de la direction de groupements de forces multinationaux.

Youngju Oh (République de Corée)

1. Youngju Oh est professeur à l'Académie diplomatique nationale de Corée. Auparavant, il a été Ministre adjoint aux affaires multilatérales et mondiales au Ministère des affaires étrangères de la République de Corée et Conseiller spécial auprès du Ministre des affaires étrangères et auprès du Directeur général et du Directeur adjoint à la coopération pour le développement auprès du Ministère des affaires étrangères.
2. Il a aussi occupé les fonctions d'ambassadeur et de représentant permanent adjoint à la Mission permanente de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, de directeur général du secrétariat préparatoire au Sommet sur la sécurité nucléaire, de conseiller à l'ambassade de Corée en Chine et de directeur de la Division des Nations Unies au Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur.
3. Il a également été Consul général de la République de Corée à Fukuoka au Japon et Premier Secrétaire à la Mission permanente de la République de Corée auprès des Nations Unies à New York.
4. Il possède un master en affaires internationales dans le Pacifique et a réussi l'examen d'admission au sein du corps diplomatique de la République de Corée.